



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 23 novembre 2021
à 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil
- 10.05** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 5 octobre 2021.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroyer un contrat de 233 123,31 \$ t.t.i. à 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac) pour les services de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, jusqu'au 31 décembre 2023, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Appel d'offres public #21-18813 Lot 6 - 4 soumissionnaires.
- 20.02** Octroyer un contrat de services professionnels à BC2 Groupe Conseil inc. afin d'élaborer un plan directeur parcs et espaces verts de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et autoriser une dépense maximale de 58 025,59 \$ t. t. i. et incluant aussi 10 % de contingences (appel d'offres public 2021-11 - quatre (4) soumissionnaires).

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 30 septembre 2021 et du 1er au 31 octobre 2021, en vertu du règlement CA28 0052.
- 30.02** Drogation à la grille de tarification pour la location de la salle Boileau au centre socioculturel en accordant une gratuité pour la collecte de sang organisée par HÉMA-QUÉBEC.

- 30.03** Autoriser un virement budgétaire d'un montant de 137 822,68 \$ provenant du montant non utilisé du contrat 2021-01 accordé à "Les entrepreneurs Bucaro inc.", pour l'exécution des travaux de réfection de diverses rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève vers le budget contingent du même contrat

40 – Réglementation

- 40.01** Avis motion et dépôt - Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (exercice financier 2022).

50 – Ressources humaines

- 50.01** Imposer une suspension d'une (1) journée sans traitement à un employé de la Direction des travaux publics, portant le numéro de matricule 100013229.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Statuer sur la nomination des deux (2) conseillers municipaux nommés par le conseil d'arrondissement en remplacement de Monsieur Yves Sarault et Monsieur Christian Larocque, dont la nomination du président, la nomination d'un (1) membre citoyen permanent et d'un membre citoyen suppléant au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.
- 51.02** Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

60 – Information

- 60.01** Dépôt de documents

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions du public
- 70.02** Levée de la séance